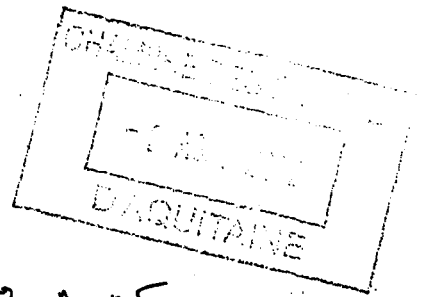


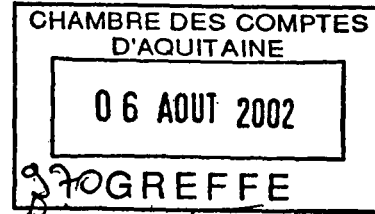
Pierre Le Mauff

DIRECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE  
Centre Hospitalier Universitaire  
de Bordeaux



Monsieur le Président de la  
Chambre régionale des Comptes  
d'Aquitaine - Bordeaux

Pessac le, 2 Août 2002



Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me communiquer le projet  
de rapport de votre Chambre régionale relatif à la gestion du  
CHU de Bordeaux, établissement que j'ai eu l'honneur de diriger  
de Février 1992 à Mai 1997, époque de mon admission à la retraite.

N'ayant pu en mémoire les divers aspects de cette  
gestion, je souhaite cependant mentionner mon intervention aux modalités  
d'élaboration du projet d'établissement, faisant ainsi écho  
à mon précédent courrier du premier semestre.

Le Directeur général adjoint, puis son successeur à l'établissement,  
après plusieurs années et qui devait me succéder - avait  
- reçu de ma part la mission d'élaborer ce document  
projeté. Assisté, à sa demande, de l'Ingénieur financier, il  
avait simplement suivi mes préconisations tendant à  
associer à la fois les responsables et le personnel du  
CHU à la réflexion préalable à la production de cet  
acte créateur.

Je n'ai pu me soucier uniquement aux conclusions  
de ce travail participatif et passivement élaboratif  
qui a pu ailleurs recueillir l'approbation passivement unanime  
des instances du CHU : Comité technique d'établissement,  
Commission médicale et finalement Conseil d'administration,  
si appelant ultérieurement un minimum d'observations de la  
part de l'autorité de tutelle -

C'est dire que le projet d'établissement s'inscrit dans une logique institutionnelle fondée sur un réalisme et un faisceau d'expériences avérées.

Pour avoir initié le cours de planification stratégique dont le projet d'établissement est un avatar - à l'École Nationale de la Santé Publique et assuré personnellement cet enseignement dans le cadre de la formation initiale des directeurs d'hôpital, je puis témoigner que le projet d'établissement du CHU de Bordeaux ne relève pas d'un excès d'ambition mais correspond à ses besoins véritables.

Il convient, d'autre part, d'observer que ce document concerne finalement beaucoup moins les investissements physiques qu'un système organisationnel global n'ayant pas nécessairement de traduction financière.

Cependant, avant même la finalisation du plan directeur, de nombreuses réalisations physiques ont été concrétisées dans un délai record: nouvel hôpital du Haut Lévêque, Service de Neuro-chirurgie, Ecole d'infirmières, réhabilitation de l'Hôpital St André, nouveaux Services de Médecine, notamment.

L'implantation de l'Agence Régionale d'Hospitalité aura certainement contribué à un nouveau paramétrage du projet initial sans que cette démarche préjudicie à la pertinence des options initiales.

Je me félicite, bien entendu, de l'intervention du contrat d'objectifs et de moyens conclu finalement avec l'Etat, démarche que j'avais pu déjà entreprendre dans mon poste précédent.

Je souhaiterais vous faire part de mes

reactions, sans doute un peu vives, mais qui  
 s'affaiblissent à ce point a constitué mon engagement  
 essentiel au CHU de Bordeaux, en conclusion  
 d'une longue carrière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président  
 à l'expression de ma haute considération.

J. Lemaire